



Changement de travail après dépôt du dossier de naturalisation

Par **cavone davide**, le **30/08/2018** à **21:22**

Bonjour,
j'ai déposé mon dossier de naturalisation et dans 2 mois j'ai l'entretien. Suite à changement de travail, avec une bonne augmentation, entre le dépôt et l'entretien, je voudrais savoir si je dois déclarer ça à la préfecture et si oui quel est l'impact sur le processus en termes de durée?
merci